



Colis de Noël



Vous êtes Bagnolais(e) et vous êtes âgé(e) de 75 ans et + ?

Vous devez avoir 75 ans et plus pendant l'année 2024

Le CCAS de Bagnols-en-Forêt a le plaisir de vous offrir un beau présent cette année encore.

Afin d'en bénéficier, merci de remplir le coupon ci-dessous dans le but de vous recenser auprès de nos services.



Bulletin réponse à retourner en Mairie AVANT LE 11 OCTOBRE 2024 DERNIER DELAI

(Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte)

Nom : -----

Prénom : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Courriel : -----

Je souhaite bénéficier d'un colis de Noël
(la date de remise vous sera communiquée ultérieurement)

OU

Je ne souhaite pas bénéficier d'un colis de Noël

Le coupon sera à remettre :

- Soit à l'accueil de la Mairie de Bagnols-en-Forêt
- Soit dans la boîte aux lettres de la Mairie
- Soit par voie dématérialisée à : social@bagnolsenforet.fr



Adresse : CCAS, 1 Place de l'Hôtel de Ville, 83608 Bagnols-en-Forêt Cedex **Tél :** 04.94.40.24.63 **Courriel :** social@bagnolsenforet.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CCAS de la commune de Bagnols-en-forêt pour l'attribution des colis de Noël ou l'organisation du repas au profit des personnes de plus de 75 ans. La base légale du traitement est l'intérêt légitime de la commune. Les données collectées seront communiquées à cette seule fin. Les données sont conservées pendant 6 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CCAS de Bagnols en forêt. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.